

FICHE DE DELIBERATION

Commune de QUINCY-VOISINS

Séance du Conseil Municipal du Jeudi 15 Décembre 2016

Point n°6 : Motion pour conserver notre bureau de poste à Quincy Voisins.

LA POSTE VEUT FERMER L'AGENCE POSTALE DE QUINCY-VOISINS Pour la Municipalité, c'est NON !

Et vous, qu'en pensez-vous ?

Des cadres de la Poste ont rencontré M. le Maire pour lui exposer leur vision du fonctionnement de la poste de QUINCY-VOISINS :

Pour eux, la Poste n'est plus rentable, ni dans sa responsabilité de distribution du courrier, ni dans les diverses actions qu'elle mène au bureau de poste.

Fini le temps des « PTT » où nous étions des usagers du service public. Nous sommes désormais des clients, comme ceux d'une entreprise privée qui cherche la « rentabilité » et s'efforce de faire des bénéfices.

Fini le temps où l'ensemble des services équilibraient leurs comptes en s'appuyant sur les résultats très positifs des uns pour aider les secteurs moins rentables.

La Poste a découpé son entité en filiales très spécialisées. Les unes sont reconnues « rentables » comme la banque postale, d'autres déficitaires à ses yeux, comme par exemple l'ouverture des guichets de la Poste où les « clients » ne se pressent plus aussi nombreux qu'auparavant.

La direction de la Poste propose un financement par la commune !

« Monsieur le Maire si vous voulez plus d'amplitude d'ouverture dans les horaires, vous avez le droit de payer la Poste et ses postiers ! »

Comme Quincy-Voisins fait désormais partie du secteur postal d'Esbly, on transformerait la poste de Quincy-Voisins en agence communale, et les habitants de QUINCY-VOISINS paieraient son fonctionnement via le budget de la commune.

Il y a quelques années, la Municipalité avait dénoncé la directive européenne dite « loi Bolkestein » qui préconisait que tous les services publics puissent être privatisés.

Nous en sommes là !

Finis les hôpitaux publics, la sécurité sociale, EDF, France Télécom, etc...

Nous ne serons bientôt plus les usagers des services publics ; nous serons les « clients » et si les clients veulent des services, ils n'auraient qu'à payer davantage.

Pour notre part, nous n'avons pas cette conception du service public. Nous réaffirmons la nécessaire relation humaine avec le facteur ou les préposés de la Poste.

Il y a une autre façon de vivre solidairement.

Internet, c'est un plus et non une réduction de nos relations humaines utiles et chaleureuses.

Aussi, nous vous invitons à signer en mairie (et autour de vous, et pourquoi pas... sur Internet) la pétition pour que nous conservions notre bureau de poste à QUINCY-VOISINS.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, **par ...**

INVITE les administrés à signer la pétition ci jointe pour conserver notre bureau de poste à Quincy Voisins,

PRECISE que cette pétition sera transmise au Directeur de la Poste et à toute autre personne pouvant intervenir dans le sens du maintien du bureau de poste à Quincy Voisins.

AUTORISE Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires à l'application de cette motion.

PETITION POUR LE MAINTIEN DE L'AGENCE POSTALE de QUINCY-VOISINS GEREE PAR « LA POSTE », elle-même

En accord avec la déclaration de la municipalité de QUINCY-VOISINS nous alertant de la volonté de transformation de la poste de QUINCY-VOISINS en Agence Postale payée par les quincéens, nous exigeons que LA POSTE poursuive à sa charge sa fonction de service public.

NOM	ADRESSE